Ami du Clergé du 9-16 avril 1931

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour des Communions solennelles en union avec Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — *Après l'Evangile :* L'enfance et la Première Communion de la Sainte, 209. — *Avant la Communion :* La dette de reconnaissance, 211. — *Renouvellement des vœux du baptême :* La vie religieuse de la Sainte, 211. — *Consécration à la T. S. Vierge :* La dévotion de la Sainte envers Marie, 213.
Pour le Patronage de S. Joseph. — I. Ses titres à notre confiance, 214. — II. Le travail (plan), 216.
Cours de Prônes sur les Sacrements. — VIII. La Confirmation, 217.
Petits prônes. — XXIII. *3e Dim. après Pâques :* Jésus annonce son prochain départ, 219.
Courtes instructions sur le « Pater. » — VII. L'accomplissement de la volonté divine, 220.
Pour la fête de S. Léger. — La gloire des martyrs, 222.

POUR DES COMMUNIONS SOLENNELLES EN UNION AVEC SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

Après l'Evangile

L'ENFANCE ET LA PREMIÈRE COMMUNION DE SAINTE THÉRÈSE

Mes chers enfants,

La statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, devant laquelle vous aimez à venir prier, va présider à toute cette belle journée de votre Communion solennelle. Où irai-je en ce jour chercher, pour vous les proposer, des leçons mieux choisies que dans la vie de cette sainte, qui s'est révélée en ces dernières années si puissante au ciel et qui pour ce motif est devenue tout de suite si populaire dans le monde entier ? Aussi bien, les conseils et les exemples que j'emprunterai à sa vie pour vous les offrir, sont bien d'actualité, puisqu'elle a vécu de nos jours, elle serait plus jeune que beaucoup d'entre nous, elle s'est envolée au ciel il n'y a pas encore trente-cinq ans.

I

C'est en effet le 2 janvier 1873 qu'elle naquit à Alençon, en Normandie. Ses pieux parents avaient tout d'abord voulu se consacrer à Dieu. Son père, Louis Martin, eût désiré s'enrôler parmi les moines de St-Augustin qui, au Mont St-Bernard, se vouent à la recherche des voyageurs égarés parmi les neiges et les glaciers des Alpes. Sa mère, Zélie Guérin, qui avait déjà une sœur visitandine, eût voulu se faire Sœur de Charité et travailler au service des malades. Ceux auxquels ils demandèrent conseil furent d'avis que telle n'était pas leur vocation et la Providence les ayant unis pour fonder un foyer, ils voulurent du moins se dédommager en ayant une nombreuse famille : « Mon Dieu, dit Zélie, puisque je ne suis pas digne d'être votre épouse comme ma sœur bien-aimée, j'entrerai dans l'état du mariage afin d'accomplir votre sainte volonté. Alors, je vous en prie, donnez-moi beaucoup d'enfants et qu'ils vous soient tous consacrés. » Dieu l'exauça : elle en eut neuf, deux petits garçons et sept petites filles. De ces neuf enfants, Dieu en prit quatre en bas âge pour son Paradis. « Quand je fermais les yeux à mes chers petits et que je les ensevelissais, racontait plus tard leur généreuse mère, j'éprouvais bien de la douleur, mais elle a toujours été résignée. Je ne regrettais point les peines et les soucis que j'avais endurés pour eux. Tout le monde me disait : « Il vaudrait beaucoup mieux ne les avoir jamais eus. » Je ne pouvais supporter ce langage. Je ne trouvais pas que les peines et les soucis pussent être mis en balance avec le bonheur éternel de mes enfants. Puis ils n'étaient pas perdus pour toujours. La vie est courte et remplie de misères ; on les retrouvera là-haut. » Quel langage plein de foi ! Il n'est pas étonnant que celle qui l'a tenu soit devenue la mère d'une sainte.

Cinq filles restaient à ces généreux parents, dont Thérèse, la dernière. Elle fut baptisée dès le surlendemain de sa naissance. Mais, à peine devenue la sœur des anges, elle faillit bien s'envoler vers eux en Paradis, comme l'avaient fait ses deux petits frères et ses deux petites sœurs. Pour prévenir ce malheur, Mme Martin la confia en hâte aux bons soins d'une étrangère, mais déjà l'enfant pâle et livide ne donnait plus aucun signe de vie. Alors, laissant la pauvre petite aux bras de sa nourrice, l'infortunée mère monte dans sa chambre, se jette à genoux devant une statue de S. Joseph et invoque à travers ses sanglots, mais avec un espoir qui ne veut pas s'avouer vaincu, le patron des causes désespérées. On n'a jamais recours en vain à S. Joseph. Quand, sa prière achevée, elle redescendit près de son enfant, tremblant de la trouver morte, quelle ne fut pas sa joie de voir ses yeux se rouvrir, ses traits se ranimer et ses lèvres lui sourire ! Sa nourrice l'emmena dans l'humble ferme qu'elle exploitait à deux lieues d'Alençon et là la petite Thérèse se reprit bien vite à la vie. Ce n'est pas que sa nourrice l'ait gâtée... Lorsqu'elle allait aux champs, elle la plaçait sur un tas de fourrage au fond de sa brouette et la véhiculait ainsi le long des sentiers herbus, à travers les trèfles en fleurs, jusqu'au coin où besognait son mari et où prenaient leurs ébats ses quatre enfants. D'autres fois, l'heure venue d'aller traire la vache au fond de la prairie, comme cela se fait en Normandie, elle emportait la petite Thérèse dans son tablier, de sorte que celle-ci vivait sans cesse au grand air, que vous avez le bonheur, vous, mes enfants, de respirer tous les jours, parmi les senteurs des foins et des blés mûrs.

Quelle fête pour ses parents et ses sœurs, quand de temps en temps on l'apportait à Alençon, quand surtout on l'y ramena définitivement ! Elle faisait l'orgueil de tous, de son père surtout qui l'appelait « sa petite reine. » La profession d'horloger-bijoutier exercée par ce dernier et l'entreprise de dentelles que dirigeait Mme Martin procuraient une large aisance à

leur foyer. Ce n'est pas, cependant, qu'ils aient jamais rien fait contre leur conscience pour l'augmenter. Ils fermaient notamment leur magasin tous les dimanches. Il en résultait souvent des pertes considérables, car c'était surtout le dimanche que les paysans venaient faire leurs emplettes à la ville, que les fiancés s'arrêtaient devant les devantures et faisaient choix d'alliances et de bijoux pour leur mariage. Aussi des amis conseillaient-ils à la famille Martin de laisser au moins ouverte une porte latérale qui permettrait aux clients d'entrer. — « J'aime mieux, répondait M. Martin, manquer quelques belles ventes et attirer sur ma maison la bénédiction de Dieu. »

Cet esprit de foi, si hautement affiché, se manifestait de façon plus touchante encore dans l'intimité du foyer où on priait en commun et où chacun s'encourageait à servir Dieu de son mieux.

La petite Thérèse grandissait heureuse dans ce chaud foyer où tout le monde l'aimait. Elle n'y recevait que de saintes leçons, d'édifiants exemples ; aussi, son tempérament naturellement porté au bien aidant, elle croissait chaque jour en sagesse et en piété.

Hélas ! le bonheur n'est pas de longue durée ici-bas. Thérèse n'avait encore que quatre ans et demi et elle allait perdre sa mère. Etant jeune fille, Mme Martin s'était heurté la poitrine contre l'angle d'un meuble et ce choc avait déterminé une glande, d'abord peu douloureuse, et à laquelle Mme Martin n'avait pas pris garde. Cette glande finit par dégénérer en tumeur fibreuse et quand, vaincue par la douleur, Mme Martin en parla, le mal était devenu sans remède. En vain on eut recours aux médecins ; en vain on parla d'opération ; en vain même Mme Martin alla demander à Lourdes sa guérison à la Sainte Vierge, Marie lui répondit comme à Bernadette : « Je promets de vous rendre heureuse non pas en ce monde, mais en l'autre. » Le 28 août 1877, elle rendait son âme à Dieu, âgée de 46 ans. Avant que ses restes disparussent pour toujours aux regards de Thérèse, son père la prit dans ses bras et lui dit : « Viens embrasser une dernière fois ta chère maman. » Sans prononcer un mot, la pauvre petite orpheline approcha ses lèvres du front glacé de la défunte. Elle était bien jeune encore, mais elle ne devait jamais oublier cette scène douloureuse et à partir de ce moment elle se trouva comme transformée et subitement mûrie.

II

Après la mort de son admirable femme, M. Martin quitta Alençon pour venir habiter Lisieux, où un frère de sa chère défunte, M. Isidore Guérin, tenait une pharmacie. La femme de celui-ci avait promis à sa belle-sœur mourante de la remplacer près de ses filles et de leur servir de mère. C'est pour qu'elle pût plus facilement remplir ce rôle que M. Martin vint s'installer à Lisieux, dans une propriété appelée « les Buissonnets. »

C'est dans cette ville qu'elle devait à jamais illustrer et où les pèlerins aujourd'hui accourent du monde entier pour vénérer ses restes et lui demander des miracles, que Thérèse va se préparer à sa Première Communion.

Quelle joie pour elle de se rendre dans les différentes églises de la ville avec son père et ses sœurs et d'y assister aux saints offices ! Quelle joie, quand revenaient les solennités de la Fête-Dieu, de lancer avec un saint respect vers l'ostensoir d'or ses pétales de roses et de joncher de fleurs le chemin de Jésus-Hostie ! Une vieille demoiselle qui l'avait souvent rencontrée à l'église et qui avait remarqué lors des processions ses yeux extasiés en présence du Saint-Sacrement, disait à une voisine : « Cette petite est un ange. Je serais bien étonnée si elle vivait longtemps, mais si elle vit, vous verrez qu'on parlera d'elle plus tard comme d'une sainte. »

La chère enfant eût bien désiré se nourrir de la divine Hostie qu'elle voyait rayonner dans l'ostensoir, mais le décret du Souverain Pontife qui vous a permis, mes enfants, de ne pas attendre votre Communion solennelle pour vous approcher de la sainte Table, n'avait point encore paru et Thérèse n'avait pas pour communier l'âge alors requis. Combien elle enviait le bonheur de ses sœurs aînées lorsqu'elles recevaient Notre-Seigneur ! Tel était son amour pour ce Jésus que vous allez recevoir tout à l'heure qu'une veille de Noël, avant la messe de minuit, elle dit à sa sœur Marie : « Oh ! si tu voulais m'emmener avec toi ce soir ! voici comment je ferais pour recevoir moi aussi le bon Jésus : je me glisserais parmi les autres, tout près de toi, et je suis si petite que personne ne m'apercevrait. » Grande fut sa tristesse quand on lui dit qu'il n'y fallait pas songer.

A l'âge de huit ans, son père la plaça comme demi-pensionnaire chez les Bénédictines de Lisieux. C'est en cette maison que Thérèse suivit les cours de catéchisme préparatoire à sa Première Communion. Inutile de dire qu'elle y fut une élève modèle. Son père et ses sœurs, du reste, n'avaient pas attendu ce moment pour l'instruire de sa religion. Aussi elle répondait avec une exactitude si parfaite aux questions de l'aumônier que celui-ci l'avait surnommée son petit docteur. Toutefois, si elle saisissait promptement le sens de la doctrine, elle n'en retenait que difficilement la lettre et pour la consolation de ceux et celles d'entre vous qui lui ressemblent, mes enfants, elle était obligée de se donner beaucoup de peine pour apprendre ses leçons et les pouvoir réciter.

« Enfin, raconte Thérèse dans sa vie écrite par elle-même sur l'ordre de ses supérieures, enfin le beau jour entre tous les jours de la vie se leva pour moi. Quels ineffables souvenirs laissent dans mon âme les moindres détails de ces heures du ciel ! Ah ! qu'il fut doux, le premier baiser de Jésus à mon âme ! Je me sentais aimée et je disais aussi : « Je vous aime, ô mon Dieu, et je me donne à vous pour toujours. »

Et voici que sa joie devint si grande, si profonde, qu'elle ne put la contenir. Bientôt des larmes délicieuses l'inondèrent, au grand étonnement de ses compagnes qui se disaient l'une à l'autre au sortir de la cérémonie : — « Pourquoi donc pleurait-elle ?

— Ne serait-ce pas, disait l'une, qu'elle aurait quelque inquiétude de conscience, quelque péché qu'elle aurait oublié de confesser ? — Non, disait une autre, c'est plutôt parce que sa mère est morte et qu'elle n'a point le bonheur de la posséder en ce beau jour... » Et personne ne devinait qu'elle pleurait de joie parce qu'elle possédait enfin son Jésus, et que ses larmes n'étaient autres que des larmes de reconnaissance et d'amour.

Mes chers enfants, vous allez dans un instant recevoir ce Jésus que sainte Thérèse reçut avec tant d'émotion il y a 47 ans, en 1884, la même année où je le reçus moi-même pour la première fois. Oh ! puissiez-vous le recevoir aujourd'hui et chaque fois que vous communierez, aussi saintement ! Demandez-le lui en ce moment et excitez dans vos cœurs les sentiments de foi, de confiance et d'amour qui remplissaient le sien chaque fois qu'elle s'approchait de la sainte Table. Ainsi soit-il.

Avant la Communion

LA DETTE DE RECONNAISSANCE

Lorsqu'elle fut entrée au Carmel, comme je vous le dirai ce soir, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ne manquait jamais d'offrir, chaque année, au mois de novembre, ses souhaits de fête à sa tante, Mme Guérin, qui lui avait servi de mère. Et dans une de ses lettres elle lui disait : « En grandissant, le cœur de votre petite fille a grandi aussi en tendresse pour vous, et c'est maintenant surtout qu'il comprend tout ce qu'il vous doit... Pour payer ma dette je n'ai qu'un moyen. Etant très pauvre, mais ayant pour époux un roi très riche et très puissant, je le charge de verser à profusion les trésors de son amour sur ma chère tante et de lui rendre ainsi toutes les bontés maternelles dont elle a entouré mon enfance. »

Il me semble, mes enfants, qu'en ce jour de votre Communion solennelle vous devez éprouver les mêmes sentiments et le même embarras. Quelles ne doivent pas être votre tendresse et votre reconnaissance pour vos bons parents et tous leurs collaborateurs, en songeant à tout ce qu'ils ont fait pour vous ! Que de sueurs votre père a versées, depuis que vous êtes au monde, pour vous gagner votre pain de chaque jour ! Que de veilles, que de nuits même votre bonne mère a passées à votre chevet quand vous étiez petits ou malades ! Que de fatigues se sont imposées tous ceux qui ont travaillé à votre instruction et à votre éducation ! Vous êtes bien impuissants à leur témoigner votre gratitude, car vous êtes plus pauvres encore que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Heureusement vous allez recevoir ce roi riche et puissant sur lequel sainte Thérèse comptait pour acquitter sa dette ; il est là dans ce ciboire ; dans un instant il sera dans votre cœur. Oh ! priez-le bien pour tous ceux qui vous aiment. Demandez-lui de leur conserver vie et santé pour que, pendant de longues années encore, ils vous aident de leurs conseils et vous guident dans le chemin de la vertu. Demandez-lui de les rendre si bons chrétiens que vous n'ayez qu'à lever les yeux sur eux pour connaître votre devoir et vous sentir entraînés à le remplir. Ainsi soit-il.

Renouvellement des vœux du baptême

LA VIE RELIGIEUSE DE SAINTE THÉRÈSE

Vous allez dans un instant vous consacrer à Dieu en renouvelant solennellement sur les Fonts sacrés les promesses que vos parrains et marraines ont faites en votre nom au jour de votre baptême. Vous allez renoncer à Satan, à ses œuvres, à ses pompes et promettre de vivre et de mourir pour Jésus-Christ. Cette promesse, sainte Thérèse la renouvela comme vous au jour de sa Première Communion et elle fut de sa part si sincère que pour y être mieux fidèle, quelques années plus tard, elle quittait le monde et se faisait Carmélite.

I

Je vous ai dit ce matin la prière de sa pieuse mère, quand elle reconnut qu'elle n'avait point la vocation religieuse, mais celle du mariage.

Elle fut exaucée. Ses cinq filles se sont faites toutes religieuses. L'une, Léonie, devint Visitandine comme sa tante ; les quatre autres, Marie, Pauline, Céline et Thérèse, entrèrent au Carmel de Lisieux dont Pauline, sous le nom de Sœur Agnès de Jésus, est encore aujourd'hui Prieure, c'est-à-dire Supérieure.

Dès sa plus tendre enfance, Thérèse, comme ses sœurs, avait ressenti de l'attrait pour la vie du cloître. Cet attrait, le jour vint où il lui fallut le révéler à son père, pour obtenir qu'il consentît à son entrée au couvent dont deux de ses sœurs, Pauline et Marie, avaient déjà franchi les grilles. C'était le jour de la Pentecôte 1887. Après les vêpres, M. Martin était allé s'asseoir au jardin et, les mains jointes, contemplait la belle nature printanière. Toute soucieuse, Thérèse s'approcha et vint s'asseoir auprès de lui. — « Qu'as-tu, ma petite reine ? » lui demanda-t-il avec bonté. Thérèse lui ouvrit alors son cœur et lui dit son désir d'entrer au Carmel.

A cette révélation, le vaillant chrétien se mit à pleurer à la fois de joie et de tristesse : de joie en songeant à l'honneur que Dieu lui faisait en lui demandant une troisième de ses filles pour son épouse, de tristesse en songeant aux douleurs de la séparation. Toutefois il ne murmura point et se contenta de dire : « Tu es bien jeune, ma fille, pour prendre une pareille détermination. » Mais Thérèse plaida si bien sa cause que le généreux père consentit au sacrifice ; mieux que cela : il voulut bien aider sa fille à réaliser son projet. Son concours n'était pas de trop, car de nombreux obstacles allaient surgir.

Le premier vint de M. Guérin, oncle et tuteur de Thérèse. Il aimait beaucoup sa nièce; mais quand celle-ci lui parla d'entrer au Carmel, il se récria : « Entrer au Carmel à quinze ans, avec ta mauvaise santé ! Mais c'est insensé ! A moins qu'un miracle ne manifeste la volonté de Dieu, tu n'entreras pas au Carmel avant 17 ans. » Aucun miracle ne se produisit, ou plutôt le miracle fut qu'au bout de

quatre jours l'oncle et tuteur donnait son consentement.

Thérèse Martin devait rencontrer une opposition autrement tenace de la part des supérieurs ecclésiastiques, de la part du Supérieur du Carmel tout d'abord. Elle eut beau le supplier, M. Martin plaida en vain près de lui la cause de sa fille : il demeura inexorable et déclara que Thérèse n'entrerait au Carmel qu'à 21 ans accomplis. — « Cependant, ajouta-t-il, je ne suis que le délégué de Mgr l'Evêque de Bayeux. S'il permet l'entrée de Mlle Martin au Carmel, je n'aurai plus rien à dire. »

M. Martin, ne sachant comment consoler sa fille, demanda donc une audience à Mgr Hugonin, alors évêque de Bayeux. Le 31 octobre 1887, il se rendait avec elle à l'évêché. — « Y a-t-il longtemps que vous désirez entrer au Carmel ? lui demanda le prélat. — Oh ! oui, Monseigneur, il y a bien longtemps. — En tout cas, remarqua en riant le vicaire général, M. Révérony, présent à l'entrevue, il n'y a tout de même pas quinze ans. — C'est vrai, répond Thérèse, mais il n'y a pas beaucoup d'années à retrancher, car j'ai désiré me donner au bon Dieu dès l'âge de trois ans. »

Comme l'évêque hésitait devant une demande si exceptionnelle, M. Martin déclara avec douceur qu'il devait en compagnie de ses filles se rendre à Rome le mois suivant avec les pèlerins du diocèse et qu'il n'hésiterait pas à parler au St-Père si Thérèse n'obtenait pas de son évêque l'autorisation demandée.

C'est ce qui eut lieu. Le 20 novembre suivant, Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, recevait en audience le pèlerinage de Bayeux conduit par M. Révérony dont nous avons parlé tout à l'heure. A tour de rôle, chaque pèlerin venait s'agenouiller devant le pape assis sur son trône, lui baiser la main et recevoir sa bénédiction. Debout près du Souverain Pontife, M. Révérony voit approcher Thérèse et sa sœur Céline. Soupçonnant son intention, il fait remarquer à haute voix qu'il est défendu de parler au pape. Mais Thérèse ne se laisse pas arrêter par cette défense. A peine est-elle aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ que, levant vers lui ses yeux mouillés de larmes : « Très Saint Père, lui dit-elle, j'ai une grande grâce à vous demander. » Léon XIII s'était incliné vers elle : « Très Saint Père, continue Thérèse, en l'honneur de votre Jubilé, permettez-moi d'entrer au Carmel à quinze ans. » Le pape allait peut-être exaucer sa requête, mais le terrible vicaire général intervint : « Très Saint Père, dit-il sèchement, c'est une enfant qui désire la vie du Carmel, mais les supérieurs examinent la question en ce moment. — Eh bien, mon enfant, dit le pape avec bonté, faites ce que les supérieurs décideront. — Oh ! Très Saint Père, insiste Thérèse, si vous disiez oui, tout le monde voudrait bien ! » Mais déjà les gardes pontificaux et M. Révérony lui-même ont saisi Thérèse par le bras et l'obligent à se retirer. Léon XIII n'a que le temps de lui dire : « Allons, allons, vous entrerez si le bon Dieu le veut. »

Le bon Dieu le voulut si bien qu'il changea tout d'un coup le cœur des opposants et qu'au bout d'un mois l'autorisation désirée arrivait contre toute attente.

Quelle dut être la joie de Thérèse quand, en la fête de l'Annonciation 1888, transférée cette année-là au 9 avril, elle put enfin franchir la clôture du Carmel ! Cette joie fut bien quelque peu tempérée par la douleur de quitter les lieux où elle avait grandi et qu'elle ne reverrait plus, de quitter surtout son père et sa sœur Céline. Où serait le mérite s'il n'y avait aucun sacrifice à quitter le monde pour se consacrer à Dieu ? Aussi bien, l'amour de Dieu n'étouffe pas celui de la famille : bien au contraire, il l'avive en le sanctifiant. Cette sainte joie, elle la ressentit davantage encore quand, au bout de huit mois de postulat au lieu de six, parée comme une fiancée pour ses noces, son père la conduisit à l'autel le jour de sa prise d'habit. Enfin, le 8 septembre 1890, après un long délai imposé par le Supérieur du Carmel à la jeune novice pour l'obliger à réfléchir davantage sur sa vocation, Thérèse put enfin faire profession de se consacrer à Dieu tout entière et pour toujours, sous le nom de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face.

II

Je ne vous raconterai pas sa vie pendant les sept ans qu'elle passa au Carmel. Cette vie fut, comme celle de toutes les religieuses cloîtrées, une vie chaste, obéissante et pauvre, une vie de travail, de prière et de pénitence poussée jusqu'à l'héroïsme. Mais, par humilité, elle fut tellement cachée même aux yeux de ses sœurs que faisant allusion à la notice biographique qu'il est d'usage d'écrire sur chaque religieuse décédée, l'une d'elles disait : « Je ne sais vraiment ce que nos Supérieures pourront écrire de Sœur Thérèse : elle n'a vraiment rien fait qui mérite d'être mentionné. »

Au Carmel, Thérèse priait et faisait pénitence. Comme l'a écrit Victor Hugo, il faut bien ceux qui prient toujours pour ceux qui ne prient jamais, il faut bien que des âmes généreuses expient pour ceux qui ne cessent d'offenser Dieu et ne font jamais pénitence. Ces âmes généreuses servent de paratonnerre à la société et désarment la colère de Dieu que provoquent chaque jour les péchés des hommes.

Au Carmel, Thérèse travaillait. Ceux-là se trompent singulièrement qui s'imaginent que la vie dans les couvents est une vie paresseuse et oisive. Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus remplit successivement au Carmel de Lisieux les emplois de sacristine et de maîtresse des novices. Dans les moments libres que lui laissaient ces emplois, elle se joignait à ses sœurs pour les travaux du ménage et du jardin ou les ouvrages de couture par lesquels les religieuses cloîtrées gagnent leur vie. Malgré l'éducation qu'elle avait reçue, les travaux les plus humbles étaient toujours ceux qu'elle préférait.

Sainte Thérèse avait comme le pressentiment qu'elle mourrait jeune. Elle ne se trompait pas. Le soir du Jeudi Saint 1896, elle avait veillé jusqu'à minuit devant le reposoir où était gardé le St-Sacrement.

N'ayant pu obtenir la permission d'y passer la nuit tout entière, elle venait de regagner sa cellule. A peine venait-elle de poser sa tête sur son dur oreiller qu'elle sentit un flot monter en bouillonnant à ses lèvres. Sa lampe était éteinte. Elle ne voulut point la rallumer pour satisfaire sa curiosité, mais quand le jour venu elle regarda son mouchoir, elle le vit plein de sang. On était au matin du Vendredi Saint; elle ne voulut pas se plaindre en un jour où Notre-Seigneur a tant souffert et malgré son état elle se livra à toutes les pénitences prescrites par la Règle. Le soir, elle rentra à nouveau dans sa cellule pour y prendre son repos, et le même accident que la veille se produisit. Malgré les soins les plus empressés, le mal ne fit qu'empirer, en sorte que le 30 septembre 1897, à 7 h. et quelques minutes du soir, après de longs mois de souffrances, elle rendait sa belle âme à Dieu. Ses dernières paroles entrecoupées par des soupirs furent : « Mon Dieu, je vous aime ! »

On lui mit une palme à la main, un crucifix sur la poitrine, des lis et des roses autour de son front et on exposa sa dépouille virginale à la grille du monastère où tout Lisieux vint défiler pour la contempler et lui faire toucher médailles et chapelets. Le 4 octobre enfin eurent lieu ses modestes funérailles et sa mise au tombeau.

Mais ce tombeau, comme celui de Notre-Seigneur, n'allait point tarder à devenir glorieux : « Je sens que ma mission va commencer, disait Thérèse durant sa dernière maladie, je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre. Après ma mort je ferai tomber une pluie de roses. Je ne pourrai prendre de repos jusqu'à la fin du monde, mais lorsque l'ange aura dit : « Le temps n'est plus, » alors seulement je me reposerai. »

L'humble Carmélite a tenu parole. A peine morte, la pluie de roses, c'est-à-dire de grâces, qu'elle avait annoncée, tomba si abondante, les faveurs obtenues par son intercession — guérisons des corps et des âmes, réussite dans les entreprises, protection dans les dangers — devinrent si nombreuses que dès 1910 Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux, commençait le procès en vue de la canonisation. En 1921 le pape Benoît XV la déclarait Vénérable ; en 1923 Pie XI la proclama Bienheureuse et ses restes précieux, exhumés du cimetière de Lisieux, furent ramenés en triomphe au Carmel pour être placés sur les autels. Enfin, le 17 mai 1925, Pie XI remplaçait sur son front l'auréole des Bienheureuses par le nimbe des Saints et autorisait son culte et sa fête dans le monde entier.

Mes enfants, pourquoi Thérèse Martin devint-elle en si peu de temps une si grande sainte ? Parce qu'elle fut fidèle aux promesses de son baptême qu'elle renouvela au jour de sa Première Communion, parce qu'elle y fut aidée puissamment, au ciel par les prières de sa mère, et sur la terre par les sages leçons et les saints exemples de son père et de ses sœurs. Puissiez-vous trouver autour de vous le même appui et rester toute votre vie fidèles aux serments que vous allez faire. Ainsi soit-il.

Consécration à la Très Sainte Vierge

LA DÉVOTION DE SAINTE THÉRÈSE ENVERS MARIE

Avant que prenne fin cette belle journée de votre Communion solennelle, la plus belle de votre vie, il vous reste à accomplir une cérémonie bien touchante, celle de votre consécration à la T. S. Vierge.

« L'enfant de Marie ne saurait périr, » aimait à répéter S. Alphonse. Si vous voulez demeurer toujours fidèles au Dieu que vous avez reçu ce matin, fidèles aux promesses que vous avez renouvelées à Vêpres, placez-vous sous la protection de la T. S. Vierge et prenez la résolution d'avoir toujours une grande dévotion envers cette bonne Mère.

Ici encore, vous n'aurez qu'à imiter sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Si elle est devenue une grande sainte, c'est certainement parce qu'elle a eu une grande dévotion envers Marie. Cette dévotion, comme tout ce qu'il y eut de bien en elle, elle la tenait de ses bons parents. Tels étaient leur amour et leur confiance en la Reine du ciel qu'ils lui consacrèrent dès le berceau leurs neuf enfants en donnant son nom à chacun d'eux. Marie-Louise, Marie-Pauline, Marie-Léonie, Marie-Hélène, Marie-Joseph-Louis, Marie-Joseph-Jean-Baptiste, Marie-Céline, Marie-Mélanie-Thérèse et enfin Marie-Françoise-Thérèse, notre sainte, tous, garçons et filles, reçurent comme premier prénom le nom de la T. S. Vierge.

Mme Martin ne dut certainement pas se borner à donner à ses enfants le nom de Marie, elle leur inspira également envers cette bonne Mère une vive piété. Qu'on juge des exhortations qu'elle devait leur adresser dans ce but par cette lettre qu'elle écrivait à son frère, M. Isidore Guérin, encore jeune homme, étudiant en médecine à Paris, et qu'elle sentait exposé à toutes les séductions de la capitale : « Si tu consentais seulement à faire une chose que je vais te dire et que tu voulusses bien me la donner pour étrennes, je serais plus heureuse que si tu m'envoyais tout Paris. Voici : tu habites tout près de N.-D. des Victoires. Eh bien ! entres-y seulement une fois par jour pour dire un *Ave Maria* à la T. S. Vierge. Tu verras qu'elle te protégera d'une manière toute spéciale et qu'elle te fera réussir en ce monde pour te donner ensuite une éternité de bonheur. Ce que je te dis là n'est pas de ma part une piété exagérée et sans fondement. J'ai sujet d'avoir confiance en la Sainte Vierge : j'ai reçu d'elle des faveurs que moi seule connais. »

M. Martin n'avait pas moins de piété envers Marie ni de confiance en sa toute-puissante protection. Sa fille aînée Marie-Louise ayant contracté la fièvre typhoïde, il va demander sa guérison à la T. S. Vierge en un de ses sanctuaires de Normandie, et pour s'y rendre il fait six lieues à pied et à jeun. La Sainte Vierge l'ayant exaucé, il va la remercier, d'abord en son célèbre sanctuaire de N.-D. de Chartres et quelques mois après à Lourdes même.

On comprend qu'ayant été élevées par des parents

qui lui étaient si dévoués, Thérèse et ses sœurs aient contracté dès leur plus tendre enfance une grande piété envers Marie. La T. S. Vierge se plut à les en récompenser, comme vous l'allez voir.

A l'âge de dix ans, sainte Thérèse fit une très grave maladie. Malgré les soins affectueux dont elle fut l'objet de la part de son père et de ses sœurs, le mal faisait des progrès inquiétants. La pauvre petite malade, en proie au délire, ne reconnaissait même plus les siens et poussait des cris effrayés lorsqu'elle les voyait approcher de son lit. Désespéré, M. Martin demanda une neuvaine de messes à N.-D. des Victoires, à laquelle s'unit, avec quelle ferveur on peut le deviner, toute la famille. Un jour que Thérèse était au plus mal, Marie, son aînée, n'y tient plus, elle se jette en sanglotant au pied de son lit et se tournant vers une statue de Marie placée sur la cheminée, elle la conjure de guérir sa chère petite sœur. Thérèse, autant qu'elle le peut, s'unit à leur prière ; et voilà que tout à coup, ô miracle ! elle voit la statue s'animer et s'avancer vers elle. La Vierge Marie, racontait Thérèse après sa guérison, devint si belle, si belle que je ne trouverai jamais d'expression pour rendre cette beauté divine. Son visage respirait une bonté, une douceur, une tendresse ineffables. Mais ce qui me pénétra jusqu'au fond de l'âme, ce fut son ravissant sourire. Alors toutes mes peines s'évanouirent, j'étais guérie. » Toute trace de mal avait en effet disparu, à la grande joie de tous les siens, et Thérèse put se préparer à sa Première Communion.

C'est elle qui, au soir de ce grand jour, le 8 mai 1884, fut choisie pour lire au nom de ses compagnes l'acte de consécration à la T. S. Vierge que vous allez réciter tout à l'heure au pied de son autel. Quelque temps après, elle sollicitait son admission dans la Congrégation de la Sainte Vierge établie dans le couvent de Bénédictines où elle avait été élevée. En annonçant cette nouvelle aux congréganistes, la Supérieure de la maison leur disait : « Nous ne regretterons pas d'avoir son nom sur nos listes. » Elle ne pensait pas être si bon prophète.

Enfin c'est pour appartenir plus complètement à cette bonne Mère que sainte Thérèse entra dans l'Ordre du Carmel qui, depuis les siècles les plus reculés, fait profession d'honorer la T. S. Vierge. Cet Ordre est composé de trois branches, l'une, celle des Carmes, destinée aux hommes, l'autre, celle des Carmélites, destinée aux femmes, et enfin la Confrérie de N.-D. du Mont-Carmel qui groupe sous le manteau maternel de Marie et associe à la grande famille du Carmel tous ceux qui, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles, portent dévotement le scapulaire ou tout au moins la médaille spécialement bénite par laquelle le Souverain Pontife permet de le remplacer.

Vous l'avez tous reçue, cette sainte livrée de la T. S. Vierge. Elle fera de vous les frères et sœurs de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, puisqu'elle vous fera entrer dans la grande famille religieuse qu'elle a honorée par ses vertus et enrichie par ses mérites. Elle vous assurera pour tous les jours de votre vie la protection de Marie sous laquelle vous allez vous placer et, selon sa promesse formelle, vous préservera des flammes éternelles de l'enfer. Ainsi soit-il.

POUR LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

I

SES TITRES A NOTRE CONFIANCE

Mes frères,

Qui ne connaît l'éminente situation que Dieu fit au Patriarche Joseph, fils de Jacob, auprès du Pharaon, roi d'Egypte ? Telle est la noble figure employée par la Sainte Eglise, moins pour nous donner à entendre la puissance, l'élévation, l'autorité de S. Joseph, que pour nous encourager à recourir avec confiance à ce grand saint dans tous nos besoins.

N'est-il pas évident qu'en nous donnant, par la voix de Pie IX, S. Joseph pour patron universel, l'Eglise nous dit, comme autrefois le Pharaon à ses peuples pressés par la faim : « *Ite ad Joseph.* Allez à Joseph » ? N'est-il pas évident que cette recommandation, l'Eglise l'adresse à tous sans exception, aux riches comme aux pauvres, à ceux qui vivent dans le monde comme à ceux qui vivent dans le cloître, aux vieillards aussi bien qu'aux jeunes gens ?

Arrêtons-nous un instant à considérer la ressemblance qui existe entre le Joseph des temps nouveaux et celui des temps anciens.

I

C'est dans un temps de grande détresse que le fils de Jacob est signalé aux habitants de la terre. La famine était générale, elle s'étendait au loin, tous les peuples en souffraient ; elle était extrême : c'est à peine si les hommes trouvaient de quoi soutenir leurs membres défaillants. Or, je vous le demande, celle dont le monde souffre à cette heure est-elle moins cruelle que celle qui révéla le fils de Jacob ?

C'est bien des hommes de notre époque qu'on doit dire qu' « ils ont diminué le nombre des vérités » (Ps. XI, 2), source de vie pour les individus et pour les peuples. Tous les jours, on répète que la foi, qui est la grande lumière du monde, se retire des masses ; et privée des vérités de l'Evangile, la pauvre nature humaine se meurt de faim, sent ses forces diminuer de plus en plus et laisse apparaître dans ses entrailles de telles misères morales, de telles corruptions, de telles aptitudes pour tous les vices et pour tous les crimes, que ses plus fiers partisans en sont eux-mêmes épouvantés.

Remarquez en second lieu que pendant tout le temps qui précède cette grande famine, le fils de Jacob reste parfaitement inconnu des peuples qu'il va sauver. L'obscurité la plus profonde le couvre aux yeux de tous. C'est au milieu de l'oubli général qu'il prépare le salut des hommes. Il semble n'avoir été réservé que pour les jours de la terrible épreuve. C'est la famine qui doit montrer aux yeux de tous sa sagesse, sa puissance et sa bonté.

N'est-ce pas ce que nous voyons pour l'époux de Marie ? N'est-ce pas à l'époque où nous vivons que son culte est devenu populaire ? En remontant d'un siècle en arrière, c'est à peine si l'on découvre les premiers éléments de ce grand courant de dévotion qui, à l'heure actuelle, entraîne toutes les âmes vers le Père nourricier du Rédempteur. Et jusque-là le silence a régné autour de son nom. C'est à peine s'il est connu, invoqué par les âmes d'élite. C'est l'incrédulité moderne, la grande famine de notre génération, qui l'a fait sortir de l'obscurité, qui a porté les Pontifes de Rome à nous le donner comme protecteur et patron universel.

Notez encore que si le Patriarche Joseph sauve les Egyptiens de la mort et de la famine, il sauve aussi, et même mieux encore, des mêmes maux ses propres frères. Qui sait si cette apparition du culte de S. Joseph n'est pas impérieusement réclamée par l'honneur et le bonheur de Marie ? Et de même que nous concluons à la sainteté incomparable de Marie à cause de ses rapports avec le Fils de Dieu qui est aussi son fils, de même nous pouvons et devons conclure à la sainteté de S. Joseph, à cause de ses rapports avec Marie, dont il est le très digne époux.

Et ce que je dis d'une vertu de S. Joseph, de sa pureté, de sa virginité, c'est de toutes ses autres vertus qu'on doit l'affirmer.

Voilà comment les rapports de S. Joseph avec Marie, sa véritable épouse comme elle est véritablement Mère de Dieu, nous servent à comprendre dans une faible mesure la perfection exceptionnelle de S. Joseph.

II

Ce que nous admirons ensuite en lui, c'est l'influence toute-puissante qu'il exerce sur le cœur de Dieu. Et comme ce sont les rapports de S. Joseph avec Marie qui nous ont servi à démontrer son admirable perfection, ce sont les rapports de S. Joseph avec Jésus qui nous aident à établir son grand crédit.

Ils nous sont, à la vérité, peu connus : l'Evangile garde sur ce point un silence presque absolu. Toutefois nous y lisons un mot qui, à lui seul, est une révélation pour nous. Ce mot qui nous en dit bien long, le voici : « Il était soumis à Marie et à Joseph. *Et erat subditus illis* » (Luc, II, 51). Et cela résume aussi toute la vie de la Sainte Famille à Nazareth.

C'est ici le lieu de remarquer que Notre-Seigneur accomplissait, vis-à-vis de S. Joseph, beaucoup d'autres actes. Lui obéir, mettre son plaisir à faire sa volonté, n'était pas toute son occupation. Indubitablement il consolait, fortifiait S. Joseph. Les plus grandes, sinon toutes les épreuves que S. Joseph rencontrait, lui venaient de la charge glorieuse, mais aussi redoutable, qu'il remplissait auprès du Fils de Dieu. Jésus, si prodigue de consolations envers ceux qui souffrent pour la justice et pour son nom, ne devait-il pas adoucir l'amertume de ces épreuves dont il était l'occasion ?

Jésus aimant extrêmement S. Joseph, ne manquait certainement pas de lui donner des témoignages de sa prédilection. Pour quiconque envisage la vertu de S. Joseph, son dévouement incessant et absolu à la Personne divine du Sauveur, les services de tous les jours, de tous les instants, qu'il lui rendait. le très grand amour du Fils de Dieu pour ce saint patriarche est hors de doute. Il l'assistait aussi, partageant ses fatigues et ses travaux dans la mesure que lui permettaient son âge et ses forces. Il le sanctifiait enfin, éclairant son esprit par les illuminations de sa grâce et réchauffant son cœur par les effusions de sa charité. Procurer ce progrès continuel de S. Joseph dans le monde surnaturel, c'était assurément une des principales et des plus douces occupations du Fils de Dieu, soit pendant les années de son exil en Egypte, soit sous l'humble toit de Nazareth. Tout cela paraît hors de doute.

Cependant, de tous les actes accomplis par Jésus en ce genre, pas un mot dans l'Evangile. De tous les rapports que nous conjecturons et de tant d'autres qui ont dû exister, pas une mention dans le livre inspiré. Tout ce que le St-Esprit prétend que nous connaissions des rapports de Jésus avec son père nourricier, il le renferme dans ce simple mot, dans cette seule parole : « Il leur était soumis. »

N'y aurait-il pas dans cette révélation et ce silence une importante leçon pour nous ? Ne serait-ce pas pour nous donner à entendre le grand crédit de S. Joseph sur le cœur de Dieu, que l'Evangile ne nous parle que de cette obéissance et se tait sur tout le reste ?

Vous remarquerez encore que l'Evangile ne dit pas que Jésus était soumis à Joseph seulement, mais soumis encore à Marie. S'il est en ce monde une personne à qui Jésus aime d'obéir, quelqu'un à qui il obéisse toujours et en tout, c'est à coup sûr sa très sainte Mère. L'obéissance de Jésus vis-à-vis de Marie nous semble si naturelle que la plus légère résistance de sa part nous surprendrait. Or, remarquez bien que la même expression est employée par le St-Esprit pour nous révéler l'obéissance de Jésus, soit à Marie, soit à Joseph, comme pour nous dire qu'il obéit autant à l'un qu'à l'autre. Non seulement c'est par le même mot, mais c'est aussi par un seul et unique mot que cette obéissance de Jésus nous est révélée, pour nous faire entendre de plus en plus que l'obéissance rendue à sa Mère et à Joseph ne sont pas deux obéissances, mais une seule par l'étendue et la perfection.

III

Enfin, la confiance sans bornes que chacun de nous doit mettre dans le secours et la protection de S. Joseph, nous la concluons des paroles et de la conduite de la Sainte Eglise.

C'est assurément une démarche importante et grave que celle où le Souverain Pontife le proclama patron et protecteur de l'Eglise universelle, après en avoir été sollicité par les évêques du monde entier. Rassemblez en ce moment dans votre pensée ces trois faits providentiels et historiques : le choix so-

lennel du premier Joseph comme gouverneur général de l'Egypte et comme son père nourricier, avec cette parole consécratrice : « Allez à Joseph » ; le choix du second Joseph, pour lui confier la vie du Rédempteur du monde, veiller sur sa mère, parer aux dangers et aux périls de mort, gagner le pain de ces deux vies précieuses et en même temps si fragiles ; cette démarche du Souverain Pontife qui, assisté du St-Esprit, confie en toute responsabilité son Eglise, l'Epouse du Christ pour laquelle Jésus a versé son sang. N'y a-t-il pas là quelque chose d'impressionnant au point de vue de la foi ?

Ne peut-on pas encore penser qu'à voir ainsi S. Joseph à l'horizon des temps modernes, c'est comme une annonce de la conversion prochaine de ce grand peuple d'Israël, des Juifs, frères du Joseph des temps nouveaux ?

Quoi qu'il en soit, notre devoir à tous est clairement marqué. Nous avons l'obligation, de par la volonté de Dieu et de l'Eglise, de recourir à l'Epoux de Marie dans nos besoins, comme eurent recours au Patriarche Joseph, ministre du Pharaon, les Egyptiens contre la famine qui les affligeait.

Que notre confiance dans la bonté de S. Joseph ne connaisse point de limites. Plus elle sera grande, plus elle sera digne de celui qui en doit être l'objet. Pour l'accroître sans cesse dans nos âmes, considérons qu'en définitive ce ne sont pas ses propres trésors ou ses richesses que ce grand saint nous donne, mais ceux de Dieu. Plus S. Joseph se montrera prodigue envers tous, plus il donnera largement, plus aussi il fera honneur à lui-même, plus il fera éclater aux yeux de tous sa sagesse et sa prévoyance. Plus il cherchera à épuiser les trésors de son maître, plus aussi il sera agréable à son souverain, plus il étendra au loin la renommée du Pharaon et de ses ministres.

Que pas une âme n'hésite à recourir en toute confiance à S. Joseph, ministre du Roi des rois. Il a ordre de donner à tous, il est le protecteur universel. Il suffit d'être pressé par le besoin pour avoir droit à ses largesses, sans distinction d'âge, de race ou de pays. Il ne doit rebuter personne, mais tenir ses mains ouvertes pour tous.

Donner toujours, donner à tous, c'est toute la raison d'être de ce protecteur et patron de l'Eglise universelle.

* *

On a dit de Marie qu'elle doit son exaltation à notre déchéance, sa richesse à notre pauvreté. Si le péché, cause de tous nos maux, n'eût pas existé, l'Incarnation se fût-elle effectuée ? Marie fût-elle devenue Mère de Dieu ? On peut assurément en douter. Et au besoin, on peut se servir de cette considération pour s'encourager à recourir à Marie, à implorer son assistance et sa protection.

La même chose serait-elle vraie de S. Joseph ? En tout cas, l'Eglise qui nous le montre si riche et si bienveillant pour tous, nous le montre par là même comme l'espoir et la ressource de tous. *Ite ad Joseph.* Allez à Joseph. Ainsi soit-il.

II

LE TRAVAIL *(Plan)*

S. Joseph, bien que de noble origine, bien qu'abritant sous son toit le Sauveur du monde, ne s'est pas cru autorisé pour autant à mener une vie oisive : il s'est plié volontairement, par obéissance à Dieu, aux exigences que comporte la condition de l'ouvrier. Son exemple nous révèle la dignité du travail sous toutes ses formes.

I. — *Le travail, devoir envers Dieu*

1° L'activité est une loi universelle des êtres : dans le monde matériel nous voyons les corps inanimés agir les uns sur les autres par le jeu des lois physiques ou chimiques ; les vivants ont des opérations plus parfaites ; le règne animal nous offre le spectacle d'œuvres merveilleuses : la fourmi, l'abeille, l'araignée, etc. Dans l'ordre spirituel, c'est une activité incessante de l'intelligence et de la volonté. Dieu lui-même est soumis à cette loi : son activité est infinie et s'identifie avec sa propre substance ; de plus, l'Ecriture nous le montre créant et organisant le monde en six jours, puis se reposant le septième. Son action continue : *Pater meus usque modo operatur et ego operor* (Jo., v, 17). La perfection de chaque être se mesure d'après le degré de son activité.

2° L'homme doit travailler, lui aussi : il en a reçu l'ordre au moment de sa création ; après la chute, cette loi a pris le caractère d'une expiation obligatoire.

II. — *Le travail, devoir envers soi-même*

1° Il est nécessaire pour la conservation de la vertu : l'oisiveté est mère de tous les vices, car elle laisse l'imagination et les mauvais instincts sans défense contre l'attrait du péché.

2° Il est la condition du développement de l'énergie, du courage, de l'endurance physiques. Il affermit la personnalité, car il accroît l'habileté professionnelle, il meuble l'intelligence, et il ouvre l'accès aux situations supérieures. Enfin par le constant effort qu'il exige pour triompher de la paresse naturelle, il est un stimulant de la vie morale.

III. — *Le travail, devoir envers les autres*

1° En général, il est un devoir de solidarité. Nous devons rendre le bien pour le bien, or nous avons bénéficié et nous bénéficions chaque jour largement du travail des autres, car c'est à lui qu'il faut attribuer le bien-être matériel dont nous jouissons ; par conséquent nous avons aussi à procurer par le même moyen l'avantage d'autrui.

2° La charité chrétienne nous fait considérer tous les hommes comme les membres d'une grande famille : il en résulte l'obligation de s'entr'aider. Rien n'est plus opposé à l'esprit chrétien que l'égoïsme. L'oisiveté fait de celui qui s'en rend coupable un être inutile à la société, et certaines erreurs contre la propriété individuelle trouvent une excuse partielle dans l'abus dont les personnes favorisées de la fortune donnent parfois le spectacle.

3° Le travail est nécessaire pour le bien de la famille : subsistance, éducation, réserves pour l'avenir ne s'obtiennent que par lui ; pour le bien de la patrie, car il améliore l'économie générale, il lui procure des moyens de défense, il accroît son prestige à l'étranger.

* *

L'Eglise a toujours montré en quelle haute estime elle tient le travail, même le plus humble : depuis S. Paul qui fabriquait des tentes, depuis les moines

de la Thébaïde qui tressaient des nattes, jusqu'aux Papes modernes qui se sont intéressés au sort de l'ouvrier et l'ont défendu contre les puissants de la terre, jusqu'aux religieux qui dans leurs couvents se livrent au travail manuel. C'est que le travail bien accompli est une forme de la prière, une participation à l'activité créatrice de Dieu.

COURS DE PRONES SUR LES SACREMENTS

VIII

LA CONFIRMATION

Mes frères,

Le second sacrement de la Loi nouvelle est la Confirmation. A la vérité, ce n'est pas le second que nous ayons reçu, car, auparavant, nous nous sommes bien des fois approchés des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Néanmoins le second rang a toujours été assigné à la Confirmation par les Pères et après eux par les théologiens, parce qu'elle est comme le complément du baptême. Ce dernier sacrement fait de nous des *chrétiens*, la Confirmation nous rend *parfaits* chrétiens.

I

La Confirmation est, en effet, un sacrement qui nous donne le St-Esprit, affermit en nous la vie surnaturelle et nous rend soldats de Jésus-Christ.

Et d'abord, elle est un *sacrement*. La Ste Ecriture ne dit pas d'une façon précise à quel moment elle fut instituée. Les uns pensent que ce fut le Jeudi Saint quand, après la Cène, Jésus promit à ses apôtres de leur envoyer le St-Esprit. D'autres prétendent que ce fut seulement après la résurrection, quand Jésus donna à ses apôtres ses instructions relativement à la constitution de l'Eglise. La vérité, dit S. Thomas, est que Jésus-Christ a institué ce sacrement non en le conférant directement, mais seulement en en faisant la promesse, promesse qu'il réalisa, vous le savez, dix jours après son Ascension, le matin de la Pentecôte. Quoi qu'il en soit, à peine les apôtres l'ont-ils reçu qu'ils l'administrent à leur tour aux premiers fidèles : « Les apôtres qui étaient à Jérusalem, lisons-nous dans les Actes, ayant appris que ceux de Samarie avaient reçu la parole de Dieu, leur envoyèrent Pierre et Jean qui, étant venus, prièrent pour eux afin qu'ils reçussent le St-Esprit, car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors ils leur imposèrent les mains et ils reçurent le St-Esprit » (VIII, 14-17).

L'apôtre S. Paul imite S. Pierre et S. Jean. Ayant converti et baptisé quelques habitants d'Ephèse il les confirme : « Et après qu'il leur eut imposé les mains, le St-Esprit descendit sur eux et ils prophétisaient. » (Act., XIX, 6).

Ces deux passages indiquent clairement que la Confirmation est un sacrement ; ils nous en font connaître, en effet, 1° le signe sensible, à savoir l'imposition des mains et la prière ; 2° l'institution divine, car les apôtres n'ont fait que ce que Notre-Seigneur leur avait commandé ; 3° l'efficacité de ce signe, c'est-à-dire la production de la grâce indiquée par le don du St-Esprit.

La Confirmation est un sacrement *qui nous donne le St-Esprit* : tel est son premier effet. Par le baptême nous devenons plus spécialement les enfants de Dieu ; dans l'Eucharistie nous recevons plus spécialement Dieu le Fils ; dans la Confirmation nous recevons plus spécialement le St-Esprit avec ses sept dons, à savoir le don de *sagesse* qui nous fait goûter les choses de Dieu et nous détache du monde, le don d'*intelligence* qui nous fait mieux comprendre les vérités de la foi, le don de *conseil* qui nous fait discerner et choisir ce qui convient le mieux à la gloire de Dieu et à notre salut, le don de *force* qui nous fait braver tous les dangers et surmonter tous les obstacles comme de vaillants soldats de Jésus-Christ, le don de *science* qui nous fait prendre les moyens qui conduisent au salut et repousser tout ce qui nous en écarterait, le don de *piété* qui nous fait révérer et aimer Dieu comme notre Père et tous les hommes pour l'amour de lui, le don de *crainte*, enfin, qui nous fait éviter tout ce qui pourrait déplaire à Dieu et nous séparer de lui.

Le second effet de la Confirmation est *d'affermir en nous la vie surnaturelle*, de nous rendre parfaits chrétiens et d'imprimer en nos âmes le caractère de soldats de Jésus-Christ. A sa naissance, l'enfant possède la vie naturelle, mais tellement fragile qu'un rien peut l'éteindre. Pour qu'il devienne un homme, il faut que cette vie se développe et se fortifie. Il en est de même de la vie surnaturelle qu'il a reçue au baptême : elle est bien faible et n'est guère capable de résister aux attaques des passions, du monde et du démon ; il faut qu'elle se développe et se fortifie. Or c'est le sacrement de Confirmation qui lui donne cette force et ce développement, c'est lui qui donne au baptisé cette virilité surnaturelle qui fait de lui un chrétien achevé, un vaillant soldat capable de lutter, de souffrir et de mourir s'il le faut pour Jésus-Christ.

II

Les ministres de la Confirmation sont les évêques. Le diacre S. Philippe avait pu sans doute baptiser les fidèles de Samarie dont je vous parlais tout à l'heure, mais il fallut que S. Pierre et S. Jean vinssent de Jérusalem pour leur imposer les mains et les confirmer. De même, aujourd'hui encore, seuls les évêques, successeurs des Apôtres, ont ce pouvoir ordinaire. Il convient en effet que ce sacrement qui confère aux fidèles en sa plénitude le caractère de chrétien, leur soit conféré par les évêques qui seuls possèdent la plénitude du sacerdoce. D'autre part, ils sont les chefs et comme les généraux de l'Eglise militante ; n'est-ce pas à eux, dès lors, à conférer aux fidèles le sacrement par lequel ils sont enrôlés dans la milice de Jésus-Christ ?

Ils en ont le pouvoir ordinaire, ai-je dit. De par le droit ou par délégation du Souverain Pontife, de simples prêtres, en effet, peuvent être ministres

extraordinaires, pourvu qu'ils se servent du saint chrême consacré par un évêque. Chez les Grecs, où il est d'usage de confirmer aussitôt après le baptême, les simples prêtres confèrent ce sacrement par une délégation au moins tacite du Pape. Ils le faisaient avant le schisme et le St-Siège n'a jamais réprouvé cette pratique. Dans l'Eglise latine, ce pouvoir est accordé aux cardinaux, aux abbés, à certains prélats, aux vicaires et préfets apostoliques qui n'ont pas reçu la consécration épiscopale, mais seulement sur leur territoire et tant que durent leurs charges. Les vicaires et préfets apostoliques peuvent même, en vertu d'un indult, déléguer un ou deux autres prêtres pour administrer le sacrement de Confirmation dans les districts éloignés de leur résidence et en l'absence de l'évêque (can. 781-82).

Qui peut recevoir le sacrement de Confirmation ? Tous les fidèles qui ont été baptisés et ne l'ont pas encore reçu (can. 786). Et non seulement ils peuvent, mais ils doivent le recevoir. Sans doute, ce sacrement n'est pas nécessaire de nécessité de moyen : on peut être sauvé et aller au ciel sans l'avoir reçu, c'est le cas des enfants qui meurent avant l'âge de raison ou d'un enfant qui mourrait après sa Première Communion avant d'avoir pu être confirmé. Mais il est nécessaire de nécessité de précepte, en vertu d'un précepte *divin*, — car N.-S. Jésus-Christ ayant institué ce sacrement, veut évidemment que nous le recevions, — et d'un précepte *ecclésiastique*, car, dit le Code canonique, « bien que ce sacrement ne soit pas nécessaire de nécessité de moyen, il n'est permis à personne de négliger de le recevoir quand l'occasion s'en présente, et les curés doivent exciter les fidèles à s'en approcher en temps opportun (can. 787).

Aux premiers siècles et aujourd'hui encore chez les Grecs, on confirmait les enfants aussitôt après le baptême. « Dans l'Eglise latine, dit le Code, il convient de remettre la confirmation après l'âge de sept ans. On peut cependant l'administrer avant, s'il y a péril de mort ou si le ministre a de bonnes raisons de le faire (can. 788). En réalité, les enfants ne sont ordinairement présentés à la Confirmation que vers l'époque de la Communion solennelle : c'est alors seulement, en effet, qu'ils possèdent l'instruction suffisante que l'Eglise exige d'eux pour la réception licite et fructueuse de ce sacrement (can. 786).

Celui-ci peut être administré en tout temps. Il est cependant très convenable que ce soit pendant la semaine de la Pentecôte. C'est pour ce motif que les tournées de Confirmation ont lieu au printemps, durant les semaines qui précèdent et qui suivent cette fête (can. 790).

Le lieu propre pour cette cérémonie est l'église. Ce peut toutefois, pour un juste motif, être tout lieu décent (can. 791). Si Mgr l'Evêque venait confirmer en cette paroisse et qu'un de vos enfants ne puisse se rendre à l'église pour cause de maladie ou d'infirmité, le Pontife, sur votre requête, viendrait sans hésiter le confirmer chez vous comme on va à domicile baptiser un enfant malade, comme on va à domicile confesser et porter la sainte communion à une personne infirme.

Pour recevoir validement la Confirmation, nous l'avons dit, il faut avoir été baptisé. Pour la recevoir licitement et avec fruit, il faut 1° être suffisamment instruit des vérités chrétiennes, surtout de celles qui regardent ce sacrement ; c'est pour s'assurer que les confirmands remplissent cette condition que l'évêque ou son vicaire général les interroge avant de les admettre à la Confirmation. 2° Il faut être en état de grâce, car la Confirmation est un sacrement des vivants. Celui qui la recevrait en état de péché mortel commettrait un sacrilège. Il recevrait, à la vérité, le caractère sacramentel, mais non le St-Esprit ni ses dons. 3° Il faut être vêtu modestement et avoir le front propre et découvert, afin que l'évêque puisse facilement y tracer l'onction sainte. 4° Il serait également convenable d'être à jeun, mais cela n'est pas nécessaire. Le trajet que les confirmands sont souvent obligés de faire pour se rendre dans la localité où l'évêque confirme, l'heure parfois tardive de la cérémonie, surtout lorsqu'elle a lieu dans l'après-midi, rendraient ce jeûne trop pénible et souvent impossible.

III

Vous connaissez, pour en avoir été les témoins au moins une fois, au jour peut-être déjà lointain de votre confirmation, les magnifiques cérémonies qui accompagnent l'administration de ce sacrement. Le chef du diocèse vient d'arriver. Le clergé et les autorités sont allés à sa rencontre en procession pour lui souhaiter la bienvenue ; la foule se presse sur son passage pour recevoir ses premières bénédictions, tandis que les cloches le saluent de leurs plus joyeuses volées. Revêtu des habits pontificaux, il pénètre à l'église au seuil de laquelle le curé du lieu lui présente l'eau bénite et l'encens; il s'avance tandis que retentit le cantique *Benedictus* : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Arrivé au pied de l'autel, il s'agenouille et, après avoir salué le saint Patron de la paroisse et surtout l'Hôte divin du tabernacle, il entonne le *Veni Creator*, afin d'attirer le St-Esprit et ses bénédictions sur les confirmands. Tandis que l'assistance chante la première strophe de cette hymne, l'évêque se lave les mains par respect pour le sacrement qu'il va conférer. Puis il monte à l'autel et tourné vers les confirmands, les mains jointes et sans mitre, il invoque le St-Esprit et demande que la vertu du Très-Haut les garde de tout péché. Etendant ensuite les mains sur eux, il chante la prière suivante : « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné faire renaître par l'eau et par le St-Esprit vos serviteurs ici présents et qui leur avez accordé le pardon de tous leurs péchés, faites descendre du ciel sur eux votre St-Esprit consolateur, Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de science et de piété ; remplissez-les de l'esprit de votre crainte, etc. » Et tout le peuple de répondre à l'énoncé de chacun de ces dons : « *Amen.* Ainsi soit-il. »

Les confirmands doivent être tous présents à cette

première imposition des mains, à genoux et dans un recueillement profond (can. 789). Dès qu'elle est achevée, ils se rendent aux pieds de l'évêque. Ils tiennent à la main un billet relatant leur nom de baptême ou tout autre nom de leur choix, et portant la signature de leur curé attestant à l'évêque qu'ils sont dignes d'être confirmés. L'évêque les appelant par leur nom fait à chacun d'eux sur le front une onction en forme de croix avec le saint chrême et prononce en même temps la formule sacramentelle : « Je te marque du signe de la croix et je te confirme du chrême du salut, au nom du Père et du Fils et du St-Esprit. » Cette double imposition des mains de l'évêque sur les confirmands, la seconde surtout accompagnée de l'onction du saint chrême, constitue la matière du sacrement de Confirmation ; les paroles que je viens de vous citer en constituent la forme ; l'une et l'autre mis en semble en constituent le signe sacré (can. 780).

Le saint chrême employé pour cette onction est un composé d'huile d'olive et de baume consacré par l'évêque le Jeudi Saint. Il symbolise admirablement les effets de la Confirmation. L'huile qui éclaire et fortifie représente les dons du St-Esprit qui vont éclairer et fortifier l'âme du confirmé et le baume la bonne odeur que devront répandre ses vertus. Jadis, il était laissé au front du confirmé ; celui-ci était ceint d'une bande de toile blanche et neuve et ce n'est qu'après plusieurs jours qu'on la lui enlevait et qu'on purifiait son front. Aujourd'hui des prêtres suivent l'évêque et essuient de suite le front des confirmés.

Avant de le congédier, l'évêque donne un léger soufflet à chaque confirmé en lui disant : « Que la paix soit avec vous. » Il veut lui apprendre par ce geste et cette recommandation qu'il doit pour Jésus-Christ être prêt à tout souffrir avec calme et patience.

Quand tous les confirmés ont reçu de lui l'onction sainte, l'évêque remonte à l'autel et demande à Dieu de les aider à conserver les fruits du sacrement qu'ils viennent de recevoir, puis il les bénit. Enfin en guise d'action de grâces, il les invite à réciter avec lui le Symbole des Apôtres, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique. La cérémonie est terminée ; il ne reste plus à ceux qui viennent d'y prendre part qu'à se montrer des chrétiens parfaits et de vaillants soldats de Jésus-Christ. Ainsi soit-il

PETITS PRONES

XXIII

3e Dimanche après Pâques

JÉSUS ANNONCE SON PROCHAIN DÉPART

Ce passage du saint Evangile fait partie des longs entretiens que Jésus eut avec ses apôtres le soir du Jeudi Saint, avant et pendant le repas rituel et chemin faisant vers la grotte de l'agonie. Jamais le Maître n'avait paru plus tendrement expansif. C'était l'heure mélancolique des adieux, c'était la veille des suprêmes douleurs. Son cœur débordait, se déversait en confidences, en recommandations. Il préparait le cœur de ses amis à affronter la séparation et les amertumes du lendemain. Ce que S. Jean nous rapporte laisse entrevoir des accents, des gestes d'un pathétique qu'aucun événement de l'histoire n'a jamais égalé.

I

« Encore un peu de temps, leur dit-il après divers avis, encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me verrez. » Encore un peu de temps, c'est-à-dire bientôt. Bientôt, c'était le jour suivant, avec le crucifiement, la descente au tombeau, la disparition corporelle. Mais l'absence devait être de courte durée. Jésus reviendrait dans la gloire au matin de Pâques. Pendant quarante jours il vivra d'une vie miterrestre, mi-céleste. Il apparaîtra maintes fois aux apôtres pour achever leur formation, leur communiquer ses pouvoirs avec la plénitude du ministère apostolique. Ainsi se réalisera pour eux, au sens spirituel, le rêve conçu d'être portés aux honneurs dans un royaume de ce monde.

Ils reverront donc leur Maître, mais pour un peu de temps seulement, car il ajoute : « Je vais à mon Père. » Et avant ce départ il reviendra leur dire adieu. Bien vite s'écouleront les jours précédant l'Ascension, que le temps pascal commémore. Bientôt Jésus va de nouveau disparaître, non plus pour mourir, mais pour vivre et régner à jamais au ciel. Cette fois aussi la séparation sera courte, car il a dit : « Là où je serai, vous serez avec moi. »

Et en effet, quelques années après, les apôtres, au terme de leur carrière, ont revu leur Maître et reçu la récompense. Ils sont devenus princes dans le royaume céleste, ayant fondé sur terre le royaume des âmes. Mais cet intervalle fut rempli de tristesses, de fatigues, de tribulations. Jésus l'avait prédit : « Vous pleurerez, vous gémirez. Ils vous chasseront de leurs synagogues, et en vous mettant à mort, ils croiront glorifier Dieu. Ainsi vous serez tristes, mais votre tristesse se changera en joie. »

Au moment où Jésus parlait, tout cela était obscur pour les apôtres. La tristesse les empêchait de réfléchir. Les événements les ont éclairés. Ils ont pleuré pendant la Passion, puis se réjouirent le jour de Pâques. Ils pleurèrent et gémirent de nouveau après l'Ascension. Finalement, ils sont sortis victorieux, martyrs pour le Christ, il est vrai, mais maintenant ils triomphent dans le souvenir des hommes et au sein de la cour céleste. Fidèle à sa parole, Jésus les a accueillis et les a placés là où il est. Leur joie n'aura plus de fin. Au jour du jugement final, ils seront assis à côté du grand justicier. Et il sera vrai de dire : « Vous les avez splendidement glorifiés, vos amis, ô Seigneur ! » (Ps. CXXXVIII, 17). Maintenant, libres de toute souffrance, ils débordent de joie.

II

Les paroles de Jésus s'adressent aussi à tous les chrétiens. Le temps paraît long tant que dure l'épreuve. Pendant que les justes pleurent, le monde s'étourdit, s'amuse, ne se préoccupe pas de l'audelà. Bien plus, il persécute ceux qui s'en soucient. Les rôles seront renversés pourtant, après ce court intervalle qui sépare le berceau d'une tombe ou du jugement dernier. Ceux qui auront pleuré comprendront que la durée en a été courte et que la joie parfaite ne leur échappera plus.

Pourtant on ne saurait prendre au pied de la lettre, dans un sens absolu, la tristesse des apôtres et celle des chrétiens. La vérité est que cette vie est un mystérieux mélange de larmes et de joies. Il y a la douceur des larmes, comme il y a la tristesse des joies. Les unes et les autres ont un rôle surnaturel. Il faut les bien utiliser, n'être pas écrasé par les unes ni grisé par les autres, réagir contre l'excès de la douleur ou celui de la joie, pour ne pas perdre de vue le ciel où la joie seule s'éternise, tandis que s'évanouit la douleur. Il sied de ne pas désespérer dans la souffrance, de sourire à travers les larmes ; il sied de craindre dans la joie, ici-bas sans stabilité, car elle passe comme l'ombre. Il y a en définitive un équilibre à sauvegarder, équilibre malaisé, certes, mais non impossible avec la grâce de Dieu.

Les apôtres l'ont réalisé parfaitement. Ils ont subi pour le Christ les pires douleurs, les haines, les tribulations, la mort ignominieuse. Et cependant, dans les épreuves, ils possédaient une sérénité d'âme, un apaisement de conscience, une réelle sécurité qui triomphaient de tous les obstacles. Ils s'en allaient contents d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom du Christ. Fidèle à sa promesse, Jésus leur avait envoyé l'Esprit consolateur. Ils avaient au cœur un grand idéal, un grand amour, l'image ineffaçable du Maître qu'ils avaient vu et touché. Avec cela, ils surmontaient toute souffrance, ils étaient inaccessibles aux fausses joies de la terre. Leur pensée était toute dans le ciel. Chacun pouvait dire comme S. Paul : « Je sais à qui j'ai donné ma foi, je suis sûr qu'il tiendra sa promesse. » (II Tim., I, 12).

Il en va pour les chrétiens véritables comme pour les apôtres : si lourde que soit leur croix, elle est allégée par l'espérance.

La femme qui gémit dans l'enfantement laisse éclater son bonheur quand vient au monde un être vivant : c'est l'Eglise qui exulte en contemplant les âmes qu'elle a enfantées à la vie éternelle. Car les âmes ne meurent pas. Quand le corps s'affaisse au tombeau, elles naissent à l'immortalité. Comme on sort du sein maternel pour voir la clarté du jour, ainsi on sort des ténèbres de la vie pour entrer dans la pleine lumière. Alors Jésus réalise la promesse : « Je vous verrai de nouveau et vous me verrez à découvert dans ma splendeur. Vous me contemplerez et dans cette contemplation vous recueillerez le fruit de vos douleurs et de vos gémissements. »

Ce sera la joie des joies, la béatitude dans la vision de la divinité, béatitude que nul ne pourra jamais nous ravir. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE « PATER »

VII

Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra

L'ACCOMPLISSEMENT DE LA VOLONTÉ DIVINE

Tout fils aspire légitimement à l'héritage paternel, à une condition cependant : qu'il ne démérite point, par son peu de respect et d'obéissance envers l'auteur de ses jours. Bien mieux, cet héritage, il doit s'en rendre digne par sa réelle soumission en toutes choses à la volonté paternelle. C'est pourquoi, après avoir dit à notre Père du ciel : « Que votre règne arrive », ne vous paraît-il pas juste que nous ajoutions immédiatement : « Que votre volonté soit faite », montrant par là que nous sommes bien décidés à accomplir tous ses vouloirs sur nous ?

Notez toutefois que, parlant à notre Père du ciel, nous ne lui disons pas : « Que nous fassions votre volonté », afin de ne pas nous attribuer par cette formule plus qu'il ne convient. Nous lui disons : « Que votre volonté se fasse », voulant indiquer par cette façon de parler plus modeste deux choses : 1° que, doués de liberté, nous sommes de notre côté prêts à tout ce que la volonté divine demandera ; 2° que pour exécuter ce bon propos, sa grâce nous est nécessaire.

De plus, nous n'entendons pas dire seulement : « Que votre volonté soit faite *par* nous », mais aussi : « Que votre volonté soit faite *par rapport* à nous, ou *en* nous. » Nous protestons de notre désir d'observer ses préceptes, ses conseils et ses inspirations, comme d'accepter les mesures qu'il prendra à notre égard, qu'elles plaisent ou non à la nature. C'est cette disposition que manifestait Notre-Seigneur quand il disait au Jardin des Oliviers : « *Non mea voluntas, sed tua fiat* » (Luc, XXII, 42).

I

La première de ces deux volontés est nommée *volonté de signe* ou *signifiée*. Elle n'implique pas en Dieu un vouloir absolu relativement à l'œuvre qui en est l'objet, mais seulement un désir. Dieu nous la manifeste par ses commandements, ses conseils et autres signes semblables : « *Notas fecit filiis Israël voluntates suas.* » (Ps. CII, 7). La seconde est dite *volonté de bon plaisir*. Elle est absolue en Dieu qui, par elle, a résolu de disposer de nous d'une façon plutôt que d'une autre. Elle ne court aucun risque d'être jamais frustrée par aucune résistance : « *Omnis voluntas mea fiat.* » (Is., XLVI, 10).

A proprement parler, nous obéissons à la première de ces volontés et nous nous conformons à la se-

conde. C'est pourquoi lorsqu'en disant : « Que votre volonté soit faite », nous voulons exprimer qu'elle soit faite par nous, nous prions Dieu de nous incliner à lui rendre une obéissance parfaite : « *Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu.* » (Ps. CXLI, 10). Et lorsque nous voulons dire : « Que votre volonté soit faite en nous ou par rapport à nous », nous le prions de nous accorder une entière conformité de notre volonté à la sienne : « *Non sicut ego volo, sed sicut tu.* » (Math., XXVI, 19).

Et qu'on ne dise pas que la demande de la conformité de notre volonté à celle de Dieu n'est pas précisément un acte de prière, mais plutôt de résignation, car ce que Dieu a décrété absolument de faire pour notre salut, il ne veut le faire que moyennant notre concours, et surtout celui de nos prières, qui interviennent alors pour le résultat. Lorsqu'enfin nous avons en vue l'une et l'autre de ces volontés divines, alors c'est une obéissance et une conformité parfaites à sa volonté que nous lui demandons en même temps. C'est donc demander toute sainteté en quelques mots.

Il est certain, en effet, que pour obtenir le royaume des cieux, qui n'est autre que l'héritage que Dieu prépare à chacun de nous, il nous faut recourir, comme à des moyens indispensables, à toutes les vertus chrétiennes, les pratiquant à leurs heures et promptement. Elles sont comme la monnaie courante et variée servant à acheter le ciel. Telles sont la patience, la mortification, la douceur, l'humilité, la chasteté, la charité, la force et toutes les autres, en si grand nombre. Or, qui ne voit que demander à Dieu toutes ces vertus aussi souvent que le besoin s'en fait sentir, et les lui demander une à une, par leur nom propre, constituerait pour nous un devoir fastidieux, impraticable ? C'est pourquoi Jésus, dans son infinie sagesse, nous les fait demander toutes en une seule. Il a condensé toutes ces demandes en une qui, semblable à une monnaie d'or, a la valeur de toutes les autres. Voilà pourquoi, bien qu'en disant : « Que votre volonté soit faite », nous ayons l'air de ne demander qu'une chose à Dieu : l'accomplissement de sa volonté, nous lui en demandons en réalité une infinité, car la volonté de Dieu, n'est-ce pas évident ? est que toujours, à l'exemple des Saints, nous pratiquions toutes les vertus : « *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra.* » (I Thes., IV, 3). Cela étant, comment se fait-il que nous n'ayons pas sans cesse sur les lèvres une prière que nous savons être d'un prix si extraordinaire ?

Cette prière est juste, à cause de l'honneur que la pratique de la volonté divine rend au Seigneur, car la première exigence d'un père de la part de ses enfants, c'est leur obéissance : « *Quid vocatis me Domine, Domine, et non facitis quæ dico ?* » (Luc, VI, 46). De là vient que Jésus-Christ nous déclare qu'obéir à son Père a été la fin première pour laquelle il est venu du ciel sur la terre : « *Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me, Patris.* » (Jo., VI, 38). Que serait-ce donc si, contrairement à cet exemple, des actes bons que vous auriez accomplis sans difficulté aucune avant qu'ils vous fussent commandés, parce que conformes à vos goûts, comme serait la visite des malades, le jeûne, la discipline, vous devenaient odieux par cela seul qu'ils vous seraient imposés par l'obéissance ? Agir de la sorte ne serait certainement pas honorer votre Père.

Cette prière, toujours à son premier sens, est juste aussi à cause des grands avantages qu'elle a pour nous. C'est le fils qui obéit le mieux que tout père affectionne le plus. C'est à lui qu'il prodigue ses caresses, ses faveurs. C'est ainsi que Dieu en agit avec nous : « *Inveni David, filium Jesse, verum secundum cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.* » (Act., XIII, 22). Par contre, le fils qui chaque fois résiste à son père se voit privé de son bien. Ce sont des ruptures continuelles entre eux. Après cela, comment êtes-vous étonnés de ne pas avoir la paix avec Dieu ? C'est parce que vous lui résistez trop : « *Quis restitit ei, et pacem habuit ?* » (Job, IX, 4).

Voyez ensuite combien il est juste que vous ayez sans cesse à la bouche ces paroles : « Que votre volonté soit faite », entendues dans leur second sens, en tant qu'en nous s'accomplit la volonté divine :

1° A cause de l'honneur que nous rendons à Dieu par la demande de cette conformité de notre volonté à la sienne. Ce droit total que nous reconnaissons avec empressement à Dieu de disposer de nous, montre bien la confiance que nous avons en lui, en son amour, en sa puissance, en son dévouement, en sa providence, en son omniscience : « *Dominus regit me et nihil mihi deerit.* » (Ps. XII, 1). Cet abandon de tout nous-mêmes entre les mains de Dieu est le plus grand honneur qu'il puisse recevoir de nous. Le plus grand honneur que puissent faire au pilote qui les conduit les passagers qui sont sur le navire, c'est de dormir bien tranquilles dans leurs cabines alors qu'il est au gouvernail. S'ils s'empressent à ses côtés avec anxiété, voulant savoir pourquoi il incline à droite plus qu'à gauche, ils l'offensent à tel point qu'ils provoquent en lui l'indignation et l'emportement. De même vous ne pouvez faire de plus grande offense à Dieu que de vouloir qu'il vous rende compte de son gouvernement. Si vous voulez l'honorer en vérité, dites-lui toujours en vous-mêmes et de tout cœur : « Que votre volonté se fasse en moi, parce que c'est bien la vôtre; car je ne la recherche que pour cet unique motif : parce que c'est la vôtre. »

2° Il est juste, en outre, de demander que la volonté de Dieu s'accomplisse en nous, à cause des grands avantages que nous en retirons : car nous sommes des fils pleins d'ignorance qui, faute de laisser notre Père céleste disposer de nous en pleine liberté, courons risque de nous perdre à chaque pas. La brebis qui, n'écoutant qu'elle-même, vagabonde à travers les bois, n'avance qu'avec crainte et anxiété, parce que se sachant très ignorante, elle sent la nécessité pour elle d'être conduite et protégée. Pour qu'elle marche confiante et calme, il faut qu'elle s'attache aux pas de son gardien. Ainsi en est-il de

nous. Voulons-nous marcher dans la vie avec repos et sécurité, comme des brebis ? Laissons-nous conduire, diriger par Dieu. Là est le bon moyen : « *Et ego non sum turbatus, te pastorem sequens.* » (Jér., XVII, 6).

II

Vouloir ce que Dieu veut de nous ou en nous, est chose si capitale que nous devons en arriver là aussi parfaitement que possible ; et c'est pour nous faire entendre ce devoir pressant que Jésus-Christ a commandé qu'après avoir dit à son Père : « Que votre volonté soit faite », aussitôt nous ajoutions : « Sur la terre comme au ciel. » Assurément il est impossible que la volonté de Dieu soit appréciée et adorée par tous sur la terre comme elle l'est au ciel où la connaissance et l'amour marchent de front. Néanmoins il faut élever son but à cette hauteur et s'en rapprocher tant que faire se pourra : « *Excellentiorem viam vobis demonstro.* » (I Cor., XII, 14).

Au ciel, on fait la volonté de Dieu dite *signifiée*, et aussi celle dite *de bon plaisir*. Ce sont les Anges spécialement qui exécutent la première. En messagers infatigables du Seigneur, ils ont toujours les ailes déployées, pour s'envoler où Dieu les envoie : « *Benedicite Dominum, omnes Angeli ejus, potentes virtute, qui facitis voluntatem ejus.* » Mais cette volonté, comment l'accomplissent-ils ? promptement ? ponctuellement ? Ce ne serait pas assez dire ; ils la font encore par l'amour de l'obéissance : « *Ad audiendam vocem sermonum ejus* » (Ps. CII, 20), c'est-à-dire qu'ils obéissent non seulement aussitôt l'ordre reçu, comme quelques-uns l'expliquent, mais ils obéissent à cette seule fin d'obéir, pour le plaisir d'obéir, selon l'explication de quelques autres, de Bellarmin en particulier.

Quant à la volonté de Dieu dite *de bon plaisir*, non seulement les Anges, mais tous les Bienheureux la font comme eux, et incessamment. Mais comment l'accomplissent-ils ? Avec leur âme tout entière, avec la plus parfaite adhésion de leur intelligence toujours disposée à estimer que le mieux en toutes choses c'est ce que Dieu veut, avec une pleine adhésion de leur volonté disposée, elle aussi, à vouloir ce que Dieu veut, à aimer ce qu'il aime : « *Adhæsit anima mea post te.* » Voilà la belle conduite que nous avons à tenir sur la terre.

Nous autres, ici-bas, nous obéissons bien à Dieu de temps en temps, avec promptitude et ponctualité; mais c'est par intérêt, et pour les avantages que cette obéissance nous assure. Sur la terre nous conformons notre volonté à celle de Dieu, c'est vrai, mais nous voudrions en même temps que celle-ci fût autre. Obéir ainsi n'est pas imiter les Bienheureux, car non seulement ils veulent tout ce que Dieu veut, mais ils le veulent de telle manière que, supposé qu'ils aient le pouvoir de modifier la volonté de Dieu, ils ne le voudraient pas.

D'où il résulte que leur volonté est à ce point unie, identifiée avec celle de Dieu qu'elle ne s'en distingue pas : « *Qui adhæret Deo, unus spiritus est cum eo.* » (I Cor., VI, 17). De là il suit encore que les Bienheureux, alors même qu'ils ne sont pas égaux en béatitude, sont également heureux, car, en fils pleins d'amour qu'ils sont, non seulement ils ne veulent pas une part d'héritage plus grande ou plus petite que celle que leur Père céleste a disposée pour eux de toute éternité, mais ils ne peuvent même pas vouloir ou désirer que rien soit changé en Dieu à l'égard de cette part d'héritage.

Peut-être ne saisissez-vous pas entièrement ceci sur la terre ou dans votre état actuel ; car ici-bas les sentiments de la nature dominent ceux de la grâce. Mais vous le comprendrez au ciel où la grâce dominera la nature pleinement. Dieu ne peut pas désirer pour les Bienheureux autre chose ou autrement que ce qu'il a voulu pour chacun d'eux. De même les Bienheureux, qui ont un même esprit avec Dieu, ne peuvent vouloir ou désirer que ce que Dieu peut vouloir ou désirer. Voilà, en vérité, ce qui met le comble à la félicité du paradis : la pratique de ces trois mots : « *Fiat voluntas tua.* » Bien plus, si la volonté propre, insoumise, indépendante, pouvait être exclue de l'enfer, l'enfer cesserait d'exister. De même le ciel ne serait plus le ciel si la volonté propre s'y introduisait, puisque là ne régnerait plus cette paix qui y domine. Voulez-vous savoir pour quelle raison votre cœur, au lieu d'être un paradis de paix et de délices, ressemble parfois à un enfer où tout est désordre ? C'est parce que la volonté propre y règne en souveraine : « *Confundetur Israël in voluntate sua.* » (Osée, X, 6).

POUR LA FÊTE DE S. LÉGER
(24 avril)

LA GLOIRE DES MARTYRS

Eritis mihi testes... usque ad ultimum terræ.
Vous me servirez de témoins jusqu'aux extrémités de l'univers.
(Act., I, 8).

Mes frères,

S. Léger que nous honorons en ce jour, comme Patron de cette paroisse, est une des plus illustres figures de l'Eglise de France au VIIe siècle. Successivement archidiacre de Poitiers, abbé de St-Maixent, évêque d'Autun, il s'acquitta de toutes ses charges avec un tel renom de sagesse et de vertu qu'il fut appelé au conseil du souverain dont il avait mérité la confiance ; et c'est précisément à cause de l'indépendance apostolique avec laquelle il défendit la sainteté de la morale, l'honneur chrétien, la dignité sacerdotale contre la conduite scandaleuse de Childéric dont il était le ministre, qu'il cueillit enfin dans les dernières années de sa vie les palmes de la persécution et du martyre.

Il serait superflu de vous faire parcourir en détail toutes les circonstances de la vie de ce grand saint ; il en est une qui suffit seule à sa gloire, parce que c'est l'acte le plus sublime de la charité chrétienne. Je veux donc le considérer tel que cette admirable peinture nous le représente, succombant après plusieurs années d'humiliations et de souffrances, sous les coups d'un brigand envoyé pour lui trancher la tête, au sein d'une forêt obscure,

Vous le voyez à genoux et les mains jointes, le visage tourné vers le ciel, priant pour ses bourreaux à l'exemple de son divin Maître. C'est à cette glorieuse qualité de martyr que je m'arrête, pour vous montrer 1o qu'elle couvre votre saint Patron d'une gloire immortelle et le rend digne des honneurs qui lui sont rendus sur la terre et dans le ciel ; 2o que c'est en cela principalement qu'il doit être notre modèle, puisque le devoir spécial de tout chrétien est de rendre témoignage à la vérité et d'être dans la disposition de tout perdre, s'il le faut, pour la religion dont les martyrs ont si noblement défendu la cause.

I

Il ne sera pas inutile de parler de la gloire des martyrs dans un siècle où l'on apprend à verser le mépris et l'outrage sur les choses les plus vénérables et les plus saintes, et où l'impiété se permet de traiter d'esprits faibles et de fanatiques les saints que nous honorons et que nous invoquons. Pour concevoir l'injustice de ces reproches, il suffit de nous faire une juste idée de la véritable grandeur. Quels sont, je vous le demande, les grands hommes vraiment dignes de ce nom ? A quels traits devons-nous les reconnaître ? N'est-ce pas d'abord à une *élévation extraordinaire de vues et de pensées*, ensuite à la *sublimité d'un courage* que rien ne puisse abattre ?

1. Pouvons-nous appeler grands tous ceux dont l'ambition ne s'élève pas au-dessus de ce qui est vain, terrestre, périssable ? Or, à quoi ont aspiré tous ces héros dont on célèbre les actions dans les histoires profanes ? Quel était l'objet de leurs pensées, la fin de leurs travaux ? Les guerriers et les conquérants ont vécu dans les alarmes, prodigué leurs trésors et le sang de leurs sujets pour étendre les bornes de leur empire et s'environner d'un fantôme de puissance que la mort allait bientôt faire évanouir. Les savants ensevelis dans la solitude se sont consumés de veilles et privés de toutes les douceurs de la vie pour faire briller leurs talents remarquables sur la scène du monde. Ils ont tous envisagé comme le suprême bonheur de vivre longtemps après leur mort dans le souvenir des hommes. et ce vain bruit de la renommée est tout le fruit qu'ils se sont proposé de tant de fatigues et de peines. Mais qui ne s'écrierait ici avec un véritable sage inspiré de Dieu : « Vanité des vanités et tout est vanité dans l'homme dont la religion n'a pas ennobli les sentiments ! *Vanitas vanitatum et omnia vanitas !* » (Eccl., I, 2).

Alexandre s'écriait, sur le point de franchir un passage qui lui faisait courir les plus grands dangers : « O Athéniens, à combien de périls je m'expose pour être loué de vous ! » C'était l'aveu spontané de son ambition.

Et quoique je ne puisse refuser quelque sentiment d'admiration à ces grands hommes qui ont fondé des empires et légué à la postérité les monuments impérissables de leur génie, cependant leur gloire s'obscurcit singulièrement à mes yeux lorsque je pénètre le secret et vain motif qui les conduisait dans ces grandes entreprises. L'orgueil, l'égoïsme, le néant, voilà la triste marque d'origine de tout ce qui vient de l'homme.

Mais tandis que le héros païen n'est poussé que par un vain amour de gloire et de renommée, le héros chrétien, animé par le motif sublime de la charité, ne souffre et ne meurt que pour la gloire de son Dieu ; il ne veut que Dieu seul pour témoin et pour récompense de ses tourments. Cette idée qu'ils étaient les martyrs de la vérité, l'ardent amour qu'ils avaient pour Jésus-Christ à qui ils rendaient un glorieux témoignage, l'espérance de la gloire éternelle leur inspiraient une humble et tranquille résignation, une force invincible et surhumaine. Ils trouvaient la terre trop petite pour l'immensité de leur cœur. Ils avaient compris que ce monde visible, malgré tant de merveilles qu'il renferme, n'est point la patrie des enfants de Dieu, et c'est vers le séjour de la félicité immuable et permanente que leur cœur s'élançait du milieu des objets périssables dont ils étaient entourés. C'est dans cette région de la vie que Dieu leur avait promis l'immortalité réelle et parfaite de tout leur être.

Ils espéraient que non seulement leur âme, substance spirituelle et incorruptible, vivrait à jamais, mais que leur corps lui-même ressusciterait après son immolation sanglante et partagerait la gloire et le bonheur de l'âme à laquelle il serait réuni pour toujours. Leur esprit, toujours fixé sur ces grands objets de leurs désirs, s'élevait par un détachement universel au-dessus des choses humaines, au-dessus des plaisirs de la vie qui passent comme une fleur, au-dessus de la gloire de ce monde qui se dissipe comme une fumée dans les airs. De tels sentiments ne sont-ils pas les plus nobles, les plus généreux, les plus élevés, les plus divins qui puissent entrer dans le cœur de l'homme ? Et puisque les saints les ont eus, à l'exclusion de ces grands hommes dont le monde veut que la gloire nous éblouisse, n'avons-nous pas raison de conclure qu'on ne trouve qu'en eux cette élévation extraordinaire de vues et de pensées qui est le premier caractère de la véritable grandeur ?

2. Ajoutons que les saints martyrs ont également surpassé les grands hommes du siècle par la sublimité de leur courage. Il me semble, en effet, qu'un homme véritablement grand est celui qui s'élève audessus de tout par la noble indépendance de la vertu. Ne la demandez pas aux partisans du monde, toujours prêts à se courber devant les caprices des plus vils tyrans, cette inébranlable fermeté de la vertu qui ne sait pas fléchir devant les menaces d'un injuste pouvoir. Il n'y a que la crainte de Dieu qui, nous enseignant à tout sacrifier et à tout souffrir, porte l'âme à une hauteur d'où elle domine tous les événements et toutes les créatures.

N'est-ce pas en cela que les martyrs méritent notre vénération ? Ils ont eu ce courage qui brave les affronts, les railleries et les mépris d'un monde ennemi de la religion et de l'innocence. Supérieurs aux misérables faiblesses de l'amour-propre qui empêchent tant d'âmes de professer la foi et de prati-